

PROCÉDURE

Fiche de recensement pour la constitution du registre nominatif du plan d'alerte et d'urgence

Registre nominatif du plan d'alerte et d'urgence

Attention, ce registre concerne avant tout **les personnes isolées** et/ou **fragiles** vivant à leur domicile :

- Plus de 60 ans **Si** inaptes au travail
- Plus de 65 ans
- Personnes reconnues handicapées (allocation adulte handicapée, carte d'Invalidité...)

Pourquoi s'inscrire

Ce fichier constitué par le Maire permet en cas de déclenchement du plan d'alerte décidé par le Préfet d'établir un lien avec les personnes qui seraient particulièrement isolées et leur porter assistance si nécessaire.

La demande d'inscription

Elle doit être effectuée par la personne elle-même ou son représentant légal. Dans le cas du représentant légal, il doit présenter l'acte justifiant de sa qualité de représentant légal.

S'assurer que la personne correspond aux critères et principalement ceux de l'isolement et de la fragilité

Il est important de cibler le public isolé, dans le cas contraire le fichier devient inexploitable car toute la population de plus de 65 ans va s'inscrire.

Les éléments permettant de considérer une personne comme isolée sont :

L'absence de famille, de voisins, de personnes ressources en capacité d'intervenir sur place que ce soit en terme de prévention ou en cas de déclenchement des alertes.

Informers la personne

- Du caractère facultatif de l'inscription
- De la saisie des renseignements sur informatique dans un fichier spécifique en application du décret du 1^{er} septembre 2004
- Du droit d'accès et de rectification notamment en cas de déménagement
- De la confidentialité des informations

La fiche de recensement

À récupérer au format papier au CCAS ou dématérialisée sur le site de la ville :

<https://www.mairie-saintremydeprovence.com/vivre-a-saint-remy/sante-autonomie-solidarite/plan-canicule/>

Les agents concourant à la collecte des informations, constitution du dossier, enregistrement, mise à jour ainsi que toutes celles ayant accès aux données sont tenues au secret professionnel (Articles 226.13, 226.14, et 226.31 du code pénal)

Les fiches de recensement papier doivent être retournées par courrier cacheté adressé au : C.C.A.S – Pôle Séniors- 14 A Bd Gambetta - 13 210 Saint-Rémy-de-Provence.

Information sur la transmission du registre nominatif

Le Maire communique au Préfet le registre sur sa demande.

Il appartient au Préfet et à lui seul de faire communiquer tout ou partie des données de registre à des destinataires.

Vous devez enregistrer ce formulaire sur votre ordinateur et l'ouvrir dans Acrobat Reader pour pouvoir le remplir et nous le renvoyer en cliquant sur le bouton en bas de la dernière page.

RUBRIQUE 1

Je soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : **À :**

Adresse :

Téléphone fixe : **et/ou portable :**

Courriel :

Sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

J'effectue cette demande pour **moi-même** **une tierce personne avec son accord***

* Dans ce cas, merci de remplir les informations ci-dessous :

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : **À :**

Adresse :

Téléphone fixe : **et/ou portable :**

Courriel :

Lien avec la personne à inscrire :

Cochez la case correspondante à la situation de la personne à inscrire :

- Personnes âgées de 60 ans et plus reconnue inapte au travail
- Personnes âgées de 65 ans et plus
- Personnes reconnues handicapées

Je suis informé-e que cette inscription est facultative et que la radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

RUBRIQUE 2

La personne à inscrire bénéficie-t-elle d'intervention à domicile (plusieurs cases peuvent être cochées) :

Service d'aide à domicile

Intervenant / Service :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Service de soins infirmiers à domicile

Intervenant / Service :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Autre service

Intervenant / Service :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Aucun service d'aide à domicile

Continuer de remplir le formulaire en page suivante >

RUBRIQUE 3

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone fixe : **et/ou portable :**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé-e qu'il **m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations**, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à : **le :**

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts. Ceci vaut pour signature. Si vous remplissez ce formulaire **sur papier, veuillez signer ci-contre.**

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre mis à jour chaque année est le Maire de la Ville de Saint-Rémy-de-Provence. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de la situation de crise de la Ville de Saint-Rémy-de-Provence, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)- 14 A boulevard Gambetta- 13210 Saint-Rémy-de-Provence.